



Lyon, le

2 8 NOV. 2006

direction
régionale
de l'Équipement
Rhône-Alpes



direction
départementale
de l'Équipement
Rhône
Service Défense et
Sécurité Civiles

GROUPE DE TRAVAIL SPIRAL- TMD

Compte-rendu de la réunion du 16 novembre 2006

Liste des participants à la réunion en annexe.

Excusés : la DRE, M Taragnat Aéroport St-Exupéry, M Fernandez de Novatrans,

L'ordre du jour concerne les points suivants :

I – Information sur la participation aux Assises Nationales des Risques Technologiques le 12 octobre 2006 à Douai.

Le Président Pillonel et Gérard Berne ont participé à ces assises qui ont regroupé plus de 1 000 personnes.

Plusieurs régions dont PACA et Nord Pas de Calais ont fait part de leurs travaux en matière de risques technologiques de transport de matières dangereuses. Ont été abordés aussi les problèmes de l'urbanisation autour des sites à risques (PPRT).

La démarche de SPIRAL a été rappelée ainsi que sa contribution active dans les problèmes de transport et de stationnement des matières dangereuses dans l'agglomération lyonnaise tant au niveau routier que ferroviaire ou fluvial.

Des collectivités se sont montrées intéressées par la démarche du SPIRAL-TMD et par sa constitution ouverte (collectivités, administrations, gestionnaires de réseaux, professionnels de transports et associations).

L'implication du SPIRAL dans les CLIC (Comités Locaux d'Informations et de Concertation) dont il assure le secrétariat dans le département du Rhône, a aussi été rappelé.

33, rue Moncey
69421 Lyon cedex 03
téléphone :
04 78 62 50 50
télécopie :
04 72 60 66 32
courriel :
dde-du-rhone
@equipement.gouv.fr

II – Avancée des études en cours

A – Actualisation du livre blanc (Y. Delacrétaz du Grand Lyon)

Une maquette du futur livre blanc, en partie réactualisée, est présentée.

Un groupe de travail se constitue autour d'Y. Delacrétaz, avec un représentant de chaque domaine, pour faire avancer cette actualisation et valider le projet avant son édition. Le groupe de travail se réunira à trois reprises.

l'objectif est de présenter le projet finalisé à la fin du premier semestre 2007

B – Actualisation de la carte de circulation des matières dangereuses (Y. Delacrétaz du Grand Lyon)

La nouvelle carte est présentée avec la mise à jour des stations d'essence et de ICPE utilisant des matières dangereuses. Il reste à terminer la mise à jour du réseau routier et de sa nomenclature (passage de certaines routes de l'Etat au Conseil Général).

Des remarques sont faites pour que le numéro du diffuseur de l'autoroute apparaisse sur la carte et sur la possibilité d'obtenir des cartes en version étrangère. Il est convenu que le GT, précédemment constitué pour le livre blanc, analyse aussi la cartographie.

Le site info-traffic du Grand Lyon a été réactualisé et il pourra héberger la nouvelle carte qui sera, évidemment, avec le livre blanc sur le site du SPIRAL.

III – Les projets 2007

A – Action de communication du grand public (G. Berne)

Le livre blanc et le plan de circulation des TMD dans l'agglomération lyonnaise présentés précédemment devront faire l'objet d'une diffusion la plus large possible notamment auprès des professionnels.

Le besoin d'information du grand public sur le risque TMD peut se faire de façon générale par l'intermédiaire d'une plaquette (4 pages) simple qui pourrait regrouper les thèmes importants, la signalétique particulière, les précautions et réflexes en cas d'incident ou d'accident de TMD. Des plaquettes ont déjà été réalisées notamment en PACA et peuvent servir de base à cette réflexion.

B – Fiche TMD et Plan Communal de Sauvegarde (M. Deleigue)

Le PCS est un document dont la réalisation est obligatoire dans les communes couvertes par un PPR (plan de prévention des risques) ou ayant un PPI sur leur territoire.

La réalisation de ces PCS est l'occasion pour les communes de faire une analyse globale des risques et de mettre en place une organisation pour y faire face. La constitution d'une fiche sur le TMD faciliterait le travail de ces communes et assurerait une homogénéité de la prise en compte de ce problème spécifique.

Ces réflexions peuvent constituer un sujet de mémoire pour des étudiants dans le cadre leur cursus (Lyon 3 propose un Master risques)

IV – Informations diverses

A – Le projet global (Mme Nedelec de l'INERIS)

L'objectif du projet global est de proposer une méthode d'évaluation des risques sur l'ensemble de la chaîne logistique du départ à l'arrivée du produit, en posant le problème de la sécurité de la logistique des marchandises dangereuses et en proposant une approche prenant en compte les acteurs (industriels, collectivités), les organisations (fer, routes), intervenant dans la chaîne.

L'étude est en cours et fera l'objet d'une présentation complète lors d'une prochaine réunion.

B – Etude sur le stationnement des matières dangereuses sur une aire d'autoroute (M. Fornéro de la DDE du Rhône)


Cette étude a été lancée dans le cadre de l'article L 551-2 du code de l'Environnement, sur « les études de danger » à réaliser dans les infrastructures de transport, et du projet de décret pour son application.

Elle se base sur les études déjà réalisées par le SPIRAL et la DDE du Rhône (que le bureau d'études Ligeron doit analyser) et doit permettre:

- de définir des critères et un seuil permettant de statuer sur la réalisation d'une étude de danger sur un ouvrage,
- de définir une méthodologie générale de réalisation d'une étude de danger sur une aire de stationnement,
- d'appliquer en test la méthode sur deux aires de stationnement du département du Rhône.

L'étude est en phase d'achèvement et sera communiquée prochainement.

Le Chef du Service Défense
et Sécurité Civiles



M. DELEIGUE